

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DES CHEFS D'UMF

Le mercredi 03 juin 2015, 17 h à 18 h

Sont présent-e-s

Chefs d'UMF

Dre Denise Fréchette (Faubourgs)
Dre Angèle Lamarre (St-Hubert)
Dre Isabelle Massé (La Sarre)
Dr Michel Massé (Mont Laurier)
Dr Alain Papineau (Maria)
Dre Teresa Petraglia (B-Cartierville)
Dre Yolaine Sauvageau (Amos)
Dre Julie Boudreau (Shawinigan)
Dr Janel Labbé (Trois-Rivières)
Dre Josiane D'Amico (Sacré-Cœur)
Dre Anne Bruneau (Notre-Dame)
Dr Hugues De Lachevrotière (Chef et DLP Le Gardeur)
Dre Nadia Hogue (St Eustache)
Dr Jean Pelletier, Dir. du département
Dre Lise Cusson, Dir. Adj.
Mme Élisabeth Larouche, Chargée de projet
Dre Marie-Claude Lefebvre (Mais.-Rosemont)

Absent-e-s

Dr Claude Goyette (St-Jérôme)
Dr Daniel Murphy (Verdun)
Dre Mihaela Ionita (Cité de la Santé)
Dre Isabel Rodrigues (Marigot)

Direction du RRSPUM

Dre Marie-Thérèse Lussier

Direction du programme

Excusés

Gilbert Sanche, Adj. dir. du programme
Isabelle Tardif, Dir. du progr.

Documents de référence transmis pour la rencontre :

1-Ordre du jour 2- Procès-verbaux du 6mai 2015 3-
Rapport du vérificateur général 2015-2016 -GMF 4-
Entente de principe FMOQ-MSSSS PL20 25-05-2015

1- Lecture de l'ordre du jour et mot de bienvenue

Dr Pelletier souhaite la bienvenue à tous les participants et fait lecture de l'ordre du jour.

2- Suivi de projet de Loi 20-

Dr Pelletier, fait un suivi sur l'Entente intervenue entre la FMOQ et le MSSS. Il constate un certain soulagement de la part des médecins de famille. Bien que cette entente permette de donner aux médecins une certaine marge de manœuvre, il demeure que l'entente demande un changement de pratique puisqu'il y a une obligation de résultats pour 2017.

Le document de l'Entente a été envoyé aux chefs. Certains aspects sont discutés, tels que le point 11 : - au sujet des Plans d'effectifs médicaux hors établissement pour les GMF. La modalité des attributions n'est pas encore connue. Les points 15 et 16 et 17 : en lien la tarification des actes de la

nouvelle nomenclature qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2016. Dr Pelletier mentionne qu'il restera vigilant sur l'application de cette partie de l'entente.

Dre Cusson souligne que la FMOQ doit bientôt statuer sur la nomenclature en UMF.

3- Cadre de gestion GMF-U

3.1 Rencontre FMOQ

La rencontre avec la FMOQ a permis de présenter les demandes des facultés et aussi d'obtenir l'appui de la FMOQ dans la négociation du Cadre de gestion GMF-U. Pour l'instant, il n'y a pas d'indication du MSSS, que le financement des ressources pédagogiques en UMF sera maintenu. Les quatre facultés ont transmis à la FMOQ et au MSSS leur intention de conserver le statu quo, en ce qui concerne la capacité d'accueil de résidents pour 2016-17, tant que les UMF ne connaîtront pas le nombre de ressources en support à l'enseignement.

- À la prochaine rencontre du 11 juin au «Comité de gestion et intégration du Cadre de gestion GMF-U», la priorité des Directeurs de faculté sera de récupérer les ressources pédagogiques et obtenir la reconnaissance des besoins particuliers des UMF de région;
- Les quatre facultés et la FMOQ demanderont au MSSS d'avoir de l'ouverture pour discuter des paramètres du Cadre de gestion GMF-U et d'en assouplir les règles;

3.2 Mise à jour des impacts du Cadre de gestion GMF-U

Le MSSS et la FMOQ ont terminé la négociation du Cadre de gestion GMF. En ce qui concerne les effectifs, il y aura des ajouts de professionnels. Ce cadre de gestion n'est pas officiellement approuvé par le Ministre. Il est encore sous embargo parce qu'il est encore à l'étude au Conseil du Trésor.

Afin de bien refléter la réalité des impacts du Cadre de gestion GMF-U, lorsque nous recevrons la nouvelle version du Cadre de gestion GMF, Dr Pelletier demande aux chefs de compléter -à nouveau- le tableau «Impacts du Cadre de gestion GMF-U», et ce, en considérant les modifications apportés au Cadre de gestion GMF. Un fichier sera transmis aux chefs des UMF. Il est demandé de le compléter rapidement lorsque vous recevrez cette demande.

3.3 Cible pour chaque UMF

Dre Lussier demande si les membres de la Table des chefs ont fait une réflexion sur la cible à atteindre en termes de patients pour chaque UMF. Le directeur, Dr Pelletier répond que non, et que c'est un choix délibéré. En effet, dans le cadre de la négociation du PL20, il a été convenu de ne pas faire de propositions. Par ailleurs, Dr Pelletier est d'avis que la discussion doit se faire localement pour le moment.

4 QUESTIONS DIVERSES ;

4.1 Plan d'effectifs médicaux universitaire (PEMU)

Dr Pelletier rappelle que les chefs ont jusqu'au 5 juin pour présenter leur besoins afin d'obtenir des candidats au PEMU.

4.2 Tournée des CIUSSS

Dr Pelletier mentionne que la doyenne et le vice-doyen exécutif rencontreront les PDG de CIUSSS afin de les sensibiliser à l'importance des UMF dans leur établissement.

D'autre part, Dr Pelletier envisage aussi de faire des visites ciblées à certains PDG de CIUSSS. La première sera le 19 juin en Abitibi-Témiscamingue.

4. PROCHAINE RÉUNION DES CHEFS DE D'UMF

La prochaine réunion aura lieu le 25 septembre 2015 en avant-midi.

Jean Pelletier, M.D.
Directeur du département de médecine
de famille et de médecine d'urgence

Le 03 juin 2015

JP/el